

**PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE  
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**



N° D'IMPRIMÉ CV60642346

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

**TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE**

Contrôle volontaire total

**DATE DU CONTRÔLE**

08/01/2026

**N° DU PROCÈS-VERBAL**

26010416

**FONCTIONS CONTRÔLÉES**

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

**DÉFAILLANCES CONSTATÉES**

Défaillances mineures :

- 1.1.16.f.1. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Capuchon anti-poussière endommagé ARD, ARG
- 1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre AV
- 4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

**IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE**

N° D'AGRÉMENT : S033C324

RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE  
33650 MARTILLAC  
Tél : 0556726262

**IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR**

N° D'AGRÉMENT : 033F1011

SIGNATURE :

**IDENTIFICATION DU VÉHICULE**

Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation
GP-434-TR (F)	26/06/2023	26/06/2023

Marque	Désignation commerciale
MERCEDES BENZ	SPRINTER

N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
W1V3HBFZ2PP576027	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10MC3CTNR99173	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

**KILOMÉTRAGE RELEVÉ**

125022

**MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES**

	AVANT	ARRIÈRE
	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-2.6 m/km	
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :	2 %	0 %
Forces verticales :	1338 daN	1026 daN
Frein de service		
Forces de freinage :	510 daN	397 daN
Déséquilibre ( $>20\%$ ) :	23 %	1 %
Forces de freinage (efficacité) :	510 daN	397 daN
Taux d'efficacité global ( $\geq 50\%$ ) :	66 %	333 daN
Frein de stationnement Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) :	18 %	333 daN
Émissions à l'échappement		
Opacité des fumées (0.5 m <sup>-1</sup> ) C1: <0.1 m <sup>-1</sup> C2: <0.1 m <sup>-1</sup>		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.1 %	-2.2 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO